Les Nouvelles

LE PETIT BACHYNOIS

BRÈVES

L'actualité de la commune

Le samedi 8 mai a eu lieu la commémoration de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie au lendemain de la capitulation sans condition signée à Reims.

Le lundi 10 mai, après la réfection des canalisations par Noréade, débutaient les travaux de voirie rue Calmette.

Le lundi 24 mai quelques élus et bénévoles fleurissaient le village.

Le samedi 29 mai, les élus ont distribué aux 17 mamans de l'année un colis composé de différents produits cosmétiques bio ainsi qu'un chèque cadeau pour elles et leurs bébés.

La municipalité a installé des bacs de récupération des déchets « COVID 19 » tels que masques, lingettes et protections, à l'entrée de la mairie, de l'école et du point santé, ainsi que des bacs pour les portables usagés.

Le conseil municipal du 26 maI 2021

Le mercredi 26 mai, le conseil municipal s'est réuni. Après la validation du compte rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1. **Décision budgétaire modificative N°1.**

A la demande de la trésorerie, le conseil valide la modification budgétaire suivante : provision de 2000 € sur le compte 6817 (dotations aux provisions) au budget primitif 2021 pour faire face à d'éventuelles recettes non perçues.
Ce montant sera repris sur le compte 6247 transport collectif actuellement provisionné de 5 000 €.
Ce compte de dépenses prend en charge les transports collectifs, par exemple pour les sorties scolaires ou piscine.

2. **Groupement de commande pour la fourniture d'énergies.**

Sur proposition de M. le Maire, le conseil valide l'adhésion au groupement de commandes piloté par la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel à compter du 1er janvier 2022.
Nous profiterons des prix de la collectivité ainsi que de son expertise juridique, économique et technique en matière d'achat. Celle-ci a fait appel à une AMO : « oprera energie ».
Ce marché est pour une durée de 4 ans.

3. **Groupement de commande pour un outil de gestion du périscolaire.**

Sur proposition de M. le Maire, le conseil valide l'adhésion au groupement de commandes piloté par la Communauté de Communes Pévèle Carembault « Outil de gestion des centres de loisirs et activités communales périscolaires ».
L'application actuelle de la CCPC que nous utilisons pour la gestion du restaurant scolaire et de la garderie ne donnant pas entièrement satisfaction.

4. **Travaux à la mairie pour l'ouverture de l'agence postale.**

Pour installer « l'agence postale » dans les locaux de la mairie, des travaux d'extension sont prévus. Après validation en séance de travail, la dernière version des plans est proposée pour validation en conseil municipal, avant l'acceptation du permis de construire. A ce jour, l'ouverture de cette agence est toujours prévue au mardi 2 février 2022.
On estime à 4 mois l'étude de ce permis par les différents services (DREAL, DDTM, SDIS, NOREADE, ….) pour valider ce projet (ERP de niveau 5).
Ce projet concerne la construction de 30,96 m² au sol. Les matériaux utilisés pour l'extension seront les mêmes que pour le bâtiment d'accueil existant : verrière avec châssis métalliques noirs, posée sur un muret en brique de ton rouge. Sa toiture sera plate et peu visible. Les chemins et placettes seront revêtus de pavé en gré de ton gris nuancé et de pierres bleues. Les places de stationnement seront en dalles béton engazonnées et perméables. Les massifs seront composés de vivaces et de zones type prairies fleuries.
Décision du conseil : validé à l'unanimité

5. **Tirage au sort de la liste préparatoire des jurés de la cour d'assise.**

Le conseil valide le tirage au sort de 3 de nos concitoyens effectué informatiquement à partir de la liste électorale en présence de deux témoins élus.

6. **Intégration de la commune au périmètre de révision du Parc Naturel Scarpe Escaut.**

Sur proposition de M. le Maire, le conseil valide l'adhésion de la commune au périmètre du parc naturel Scarpe Escaut.
Ce parc naturel comprend : 55 communes classées, 4 communes associées, 5 intercommunalités dont la CCPC.
Il est traversé par 2 fleuves : la Scarpe et l'Escaut. On y trouve des milieux et une biodiversité rare, un taux de boisement 4 fois plus élevé qu'en région, un territoire transfrontalier avec le Parc naturel des Plaines de l'Escaut auquel adhère notre commune voisine Rumes.
Il est doté un budget de 2 650 750 € (2020). Ce projet est fondé notamment sur le développement durable. La charte établie est approuvée par l'Etat. Quelques exemples d'actions : intégrer les orientations de la charte dans le PLU, développer des projets d'aménagement durable innovants, préserver les paysages identitaires et le cadre de vie des habitants, suivre l'évolution du territoire (cartographie), protéger et développer la biodiversité rare, enrichir les données scientifiques, restaurer la trame écologique, valoriser les zones humides, protéger le patrimoine arboré, préserver la ressource en eau, concilier élevage et biodiversité, faciliter la gestion différenciée des espaces publics, partager nos patrimoines, …
Le coût de l'adhésion pour notre commune est de 1,40 € par habitant, par an (environ 2 500 €/an).
Les membres de la commission PLU seront les interlocuteurs de cette institution.

7. **Ajout d'une réserve N°36 à la modification N°5 du PLU.**

Sur proposition de M. le Maire, le conseil valide l'ajout de cette réserve afin de permettre la création d'un chemin piétonnier entre Bachy et Bourghelles, au niveau du n°595 de la rue Pasteur. Les communes de Bourghelles-Bachy-Wannehain seront ainsi reliés en piétonnier.

Après le compte rendu des différentes commissions par les adjoints et conseillers délégués en charge, la séance a été levée à 22h20.

Vous trouverez le compte rendu détaillé de ce conseil sur le site de la commune.

Les informations pratiques

• Aventure jeux à Mons-en-Pévèle : le mystère de la pierre aux étendards

Jouez en famille et partagez deux heures d'aventure en toute liberté.
Des sacs de jeux sont en vente à la médiathèque de Mons-en-Pévèle et dans les dépôts vente habituels.
Renseignements sur tourisme.pevelecarembault.fr ou au 03 20 34 72 65

• Baladez-vous à Templeuve-en-Pévèle

Du 1er au 28 juin, suivez le parcours fléché de 7 kms en toute autonomie au départ du parking du moulin de Vertain. Emportez votre smartphone vous trouverez des QR code tout au long du parcours pour vous accompagner.
Renseignements sur tourisme.pevelecarembault.fr ou au 03 20 34 72 65

• Géocaching

5 circuits familiaux sont proposés à Capelle-en-Pévèle, Herrin, Mons-en-Pévèle, Thumeries et Landas.
Renseignements sur tourisme.pevelecarembault.fr ou au 03 20 34 72 65

• La passerelle

Aidez-nous en remplissant notre questionnaire sur les futurs usages de la Passerelle :
Jusqu'au 27 mai, la Pévèle Carembault vous invite à répondre à une enquête pour enrichir le projet de la Passerelle. Cette future Maison des entrepreneurs durables sera située à Ennevelin et ouvrira ses portes à l'été 2022.
L'objectif de l'enquête est de développer les futurs services de la Passerelle au plus près des préoccupations et des besoins des entreprises, des salariés et des habitants du territoire.
Retrouvez le questionnaire en ligne : https://fr.research.net/r/AMIPASSERELLECCPC

• La semaine bleue

Bonne nouvelle ! Depuis le 19 mai, les cinémas sont rouverts partout en France.
Les salles de Thumeries et de Templeuve-en-Pévèle sont heureuses de pouvoir accueillir de nouveau les cinéphiles. Seconde bonne nouvelle : les tickets « semaine bleue » sont désormais valables jusqu'au 31 juillet 2021.

• Les Meuh d'Or

Préparez-vous à vivre la nouvelle édition des Meuh d'Or !
Cette année, le festival de théâtre amateur se déroulera du 24 juin au 2 juillet dans le parc du château Baratte de Templeuve-en-Pévèle. 7 compagnies participent à cette manifestation organisée par la Pévèle Carembault, la municipalité de Templeuve-en-Pévèle, les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault et la Compagnie La Belle Histoire.
Découvrez la programmation complète ici : http://rcpc.fr/ et n'oubliez pas de réserver votre place ! C'est gratuit !
Nous recherchons des musicien(ne)s, des danseuses ou danseurs, artistes et artisans de la Pévèle Carembault qui ont envie de participer à ces festivités !
Contactez Benjamin : benj@labellehistoire.fr

• Challenge recyclage des téléphones mobiles

N'oubliez pas, la municipalité participe au challenge recyclage des téléphones mobiles jusqu'au 25 juin 2021.
Des bacs sont à votre disposition à la mairie et à la médiathèque.

Les évènements à venir

• La ducasse

Cette année encore les festivités autour de la ducasse n'auront pas lieu, mais les forains seront bien présents du vendredi 25 au mardi 29 juin.
Des tickets seront offerts aux enfants de la commune le mardi 29 juin. Ils seront distribués à l'école Jacques Brel ou en mairie (à partir de 17H00) pour les enfants non scolarisés à Bachy.

Vigilance pour nos animaux de compagnie

Un cabinet vétérinaire nous signale que plusieurs chiens ont été empoisonnés après une balade dans les chemins de Bachy derrière la rue de l'Egalité. Si votre chien en est victime, n'oubliez pas de le déclarer à la gendarmerie pour recherche des coupables.

LA MAIRIE DE BACHY
VOUS INVITE A LA

FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 19 JUIN 2021

de **18h30 à 22h30**

sous le chapiteau du stade

avec la participation de

Dig Down

tribute de Muse et reprises musicales

Karaoké

Musiciens ou chanteurs amateurs, vous êtes les bienvenus.

SUR PLACE BUVETTE ET SANDWICHES

DIMANCHE 20 JUIN

à **16h à l'église**

Concert de musique celtique

flûte et harpe avec **MOUTON RAYE**

Pour le respect des règles en vigueur, port du masque obligatoire.

Mairie de Bachy
13, place de la Liberté - 59830 Bachy
Teléphone 03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr

Bulletin d'information publié par nos soins avec le concours des membres de la commission : information - communication